



L'INCUBATEUR DE FONCIÈRES SOLIDAIRES

2027

VILLAGES
VIVANTS



Cofinancé par
l'Union européenne

INCUBATEUR DE FONCIÈRES SOLIDAIRES VILLAGES VIVANTS

LA FONCIÈRE COOPÉRATIVE VILLAGES VIVANTS, PLUS DE 8 ANS D'EXPÉRIENCE

Villages Vivants a créé en 2018 une foncière solidaire permettant d'acheter et rénover des commerces vacants et bâtiments en friche en zone rurale pour y accompagner des projets de l'économie sociale et solidaire, inscrits dans des dynamiques locales : commerces, artisanat, projets culturels... En 2026, ce sont ainsi 35 biens qui ont été acquis et autant de projets installés et plus de 150 emplois générés par les activités installées. Ces réalisations concrètes ont donné lieu à un travail important de structuration de nos pratiques et de transmission de nos méthodes et de retours d'expériences auprès des collectivités et acteurs de l'ESS. Désormais, Villages Vivants est à la fois un bureau d'études, un organisme de formation, une foncière solidaire, un «accompagnant» post-crédation des résidents installés dans nos lieux et un laboratoire de démocratie au travail.

UNE VOLONTÉ D'ESSAIMER NOTRE APPROCHE

De nombreux territoires ruraux, collectivités, acteurs de l'ESS et porteurs de projets expriment le besoin de disposer de solutions foncières adaptées aux enjeux de revitalisation locale, de transition écologique, de nouvelles solutions de logement à des échelles locales.

Or, créer une foncière solidaire – une structure dédiée à l'acquisition et à la gestion de lieux à finalité sociale – implique un montage juridique, économique et financier sur mesure. Ces projets sont souvent complexes, car ils doivent conjuguer les spécificités du territoire d'implantation et de la nature des activités visées (logement, activité économique, projets mixtes...), des objectifs sociaux forts, des contraintes économiques (un besoin de financement conséquent, des temporalités longues), des compétences multiples liées à la conduite d'opération de rénovation ou construction, la levée de fonds, la gouvernance, et des modèles économiques innovants.

Par ailleurs, Villages Vivants ne souhaite pas étendre le périmètre géographique de la foncière (quart sud-est de la France). Dans une logique de transfert de savoirs et savoirs-faire, de création de communs, de renforcement des capacités d'agir, Villages Vivants fait le choix stratégique d'essaimer, en créant **une offre de services visant à faciliter le déploiement de nouvelles dynamiques foncières** et leur autonomie.

En s'appuyant sur des subventions obtenues (FSE+), le programme d'incubation de foncières solidaires a pour objectifs de transmettre les outils et méthodes de Villages Vivants. L'ambition d'essaimage dépasse la seule diffusion d'un savoir-faire. **Il s'agit de faire émerger un réseau de foncières solidaires implantées dans les territoires ruraux, capables d'agir de manière coordonnée, de partager ressources et expériences, et de défendre des intérêts communs.**

À QUI S'ADRESSE LE PROGRAMME D'INCUBATION ?

Forte de son expérience en montage d'opération immobilière pour des activités économiques en zone rurale, et récemment pour des logements, ainsi qu'en modèles de gouvernance ouverte et transparente, la coopérative Villages Vivants souhaite accompagner les acteurs :

- portant une démarche de création de foncière solidaire qui vise à répondre à un ou plusieurs enjeux sociétaux d'accès au foncier
- implantés partout en France, avec une priorité donnée aux projets en zone rurale
- structurés et engagés dans la démarche de création d'entreprise, capables de dédier du temps et des moyens pendant la période d'incubation (1 ou 2 personnes engagées sur près d'un tiers temps sur une année)
- à tout niveau de maturité de projet (Villages Vivants veillera à la complémentarité et à l'équilibre des stades de maturité afin d'instaurer un cadre d'apprentissage mutuel)
- création ex nihilo, foncière en phase création, acteurs de l'ESS existants souhaitant développer sa maîtrise foncière, collectivités locales, EPF...

CONDITIONS TARIFAIRES

L'incubation se déroule dans un cadre collectif (entre 6 et 8 structures accompagnées) et représente 80h par structure (temps collectifs + temps individuels), dont 7,5 jours en présentiel.

La participation de deux personnes par collectif est encouragée.

Prix : 5 500 € HT par structure. Le coût ne doit pas être un frein à votre participation. Si ce tarif représente une difficulté, contactez-nous : nous étudierons ensemble les possibilités d'adaptation et les solutions de financement.

CALENDRIER D'INSCRIPTION

Webinaire d'information pour répondre à vos questions : **15 septembre 2026, 13h - 14h30**

Date limite de réception des candidatures (via le formulaire en dernière page) : **12 octobre 2026, à 12h**

Annnonce de la promotion sélectionnée : **4 novembre 2026**

Lancement de l'incubateur et rencontre avec la promotion : **jeudi 26 novembre 2026**, lors de la [KISS](#).

DÉROULÉ PRÉVISIONNEL

À travers des cas concrets, et notamment l'étude approfondie de l'organisation de Villages Vivants, ce parcours d'incubation vise à guider pas à pas la création ou le déploiement de votre projet, au plus proche de vos enjeux spécifiques. Nourris de bonnes pratiques issues du terrain, vous repartirez avec les clefs d'analyse et l'argumentaire pour embarquer vos partenaires locaux.

2027 1ER TRIMESTRE



Séminaire de lancement
3 jours, en présentiel

Coaching individuel*
2h / projet, en visio

Formation et visites inspirantes
2 jours, en présentiel

2ÈME TRIMESTRE



Coaching individuel*
2h / projet, en visio

Webinaires thématiques
2 jours, en visio

Atelier modélisation économique
2 jours, en visio

3ÈME TRIMESTRE



Coaching individuel*
2h / projet, en visio

Immersion dans l'équipe de Villages Vivants
0,5 ou 1 jour, en présentiel ou en visio

Coaching individuel*
2h / projet, en visio

4ÈME TRIMESTRE



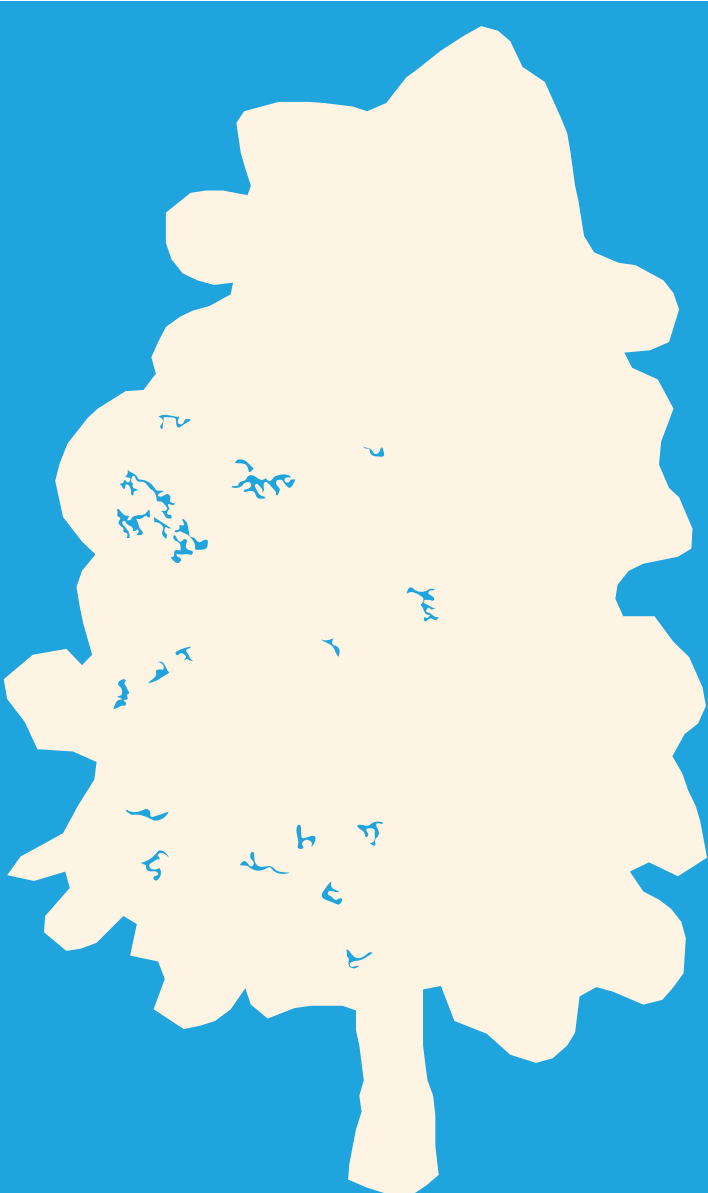
Webinaires thématiques
2 jours, en visio

Coaching individuel*
2h / projet, en visio

Séminaire de clôture
1,5 jour, en présentiel

*les sessions de Coaching individuel seront quantifiées et réparties dans le temps selon l'avancée et le besoin des structures.





Vous souhaitez faire partie de la promotion 2027 ?

Afin de nous partager votre intérêt pour le programme d'incubation, nous partager vos attentes et questionnements, et pour recevoir le lien de connexion au Webinaire d'information, merci de remplir ce formulaire en ligne :

[Formulaire d'inscription](#)



L'incubateur ne correspond pas à votre besoin ?

Nous sommes disponibles pour définir un accompagnement sur-mesure.

Et vous pouvez consulter toutes nos offres de formation **[Ici](#)** et là : **[Catalogue de formation](#)**

CONTACT

Anaïs Piolet

a.piolet@villagesvivants.com



**Cofinancé par
l'Union européenne**



13 rue de l'Hôtel de Ville
26400 Crest

Société Coopérative d'Intérêt
Collectif - Société Anonyme

www.villagesvivants.com

